

COMITE DIRECTEUR

Mercredi 3 septembre 2025 18h – 21h Guilhaerand Granges

Présents :

L. Blanc, J.L. Bogiraud, D. Bonnet (Le Teil) C. Bosc, R. Bossy, Y. Bouveron, G. Chaize, E. Charbonnier, S. Chopard, M.F. Cuney, M. Desfonds Kelle, J. Desgaches, J.L. Gaillard, G. Jouve, D. Ozil, C. Peyrouse, V. Peysson, M. Testud, R. Thibon, G. Trouillas.

Excusés :

F. Aunave, L. Ducolombier, J. Gerland, G. Morellec , J. Servy, J.C. Sobczyk

Ordre du jour :

- **Distribution des licences**
- **Eliminatoires de secteur (fusion de certains secteurs)**
- **Concours qualificatifs féminins et masculins**
- **Clubs sportifs**
- **Point sur les licences et tarifs**
- **Nouveaux tarifs arbitrage**
- **Location et coût du minibus, à compléter**
- **Questions diverses**

✓ **Eliminatoires de secteur (fusion de certains secteurs)**

Annonay : Pas concerné. L'inconvénient des déplacements « lointains » et menace de certains secteurs de ne pas participer.

Aubenas : possibilité de se rapprocher de Joyeuse mais est-ce-que les joueurs se déplaceront ?
Pas contre du tout.

Joyeuse : Pour un regroupement. 7 secteurs c'est beaucoup trop.

Lamastre : Avis mitigé, pourquoi ne pas essayer.

Le Teil : Contre, crainte de perdre des équipes qui devront se déplacer.

Privas : Avis mitigé. Faire un regroupement intelligent.

Tournon : Plutôt contre, crainte de perdre des participants. Essayons... mais à condition de recentrer.

Regroupements proposés :

Annonay (seul) : secteur qui a beaucoup de licenciés compétiteurs.

Aubenas – Joyeuse

Lamastre – Tournon

Le Teil – Privas

Vote : Contre : 4 Abstention : 6 Pour : 10

✓ **Concours qualificatifs féminins et masculins**

Pour les féminines :

28 septembre 2025 :	ANNONAY
02 novembre 2025 :	AUBENAS
14 décembre 2025 :	GUILHERAND-GRANGES
15 février 2026 :	TOURNON
19 avril 2026 :	SERRIERES

21 équipes déclarées.

(3 groupes de 5 et 1 groupe de 6)

Pour les M3 et M4 :

Samedi 20 Septembre : LAMASTRE M3 et M4
 Samedi 20 Septembre : BAIX M3
 Dimanche 21 Septembre : LAVILLEDIEU M4

 Samedi 11 Octobre : ALISSAS M4
 Samedi 11 Octobre : MAUVES M3 / CRUAS M3
 Dimanche 12 Octobre : MAUVES M4

 Dimanche 23 Novembre : GUILHERAND GRANGES M3 / PRIVAS M3
 Dimanche 23 Novembre : CHARMES M4
 Samedi 13 Décembre : PRIVAS M4

 Samedi 24 Janvier : GUILHERAND GRANGES M3 / AUBENAS M3
 Dimanche 25 Janvier : ANNONAY M4 / TOURNON M4

 Samedi 7 Mars : ALISSAS M3 et M4

32 équipes engagées en M3

41 équipes M4 ! Il est impératif de trouver de nouveaux lieux !

✓ **Clubs sportifs**

ASJBA : N1 / N3 / Féminine N1 / Féminine N1
 Cruas : N3
 Guilhaud Granges : N3 / Féminine N1
 Saint-Victor : N2 / N3 / Féminine N1
 Le Cheylard : N3 (création)
 Arrêt du club d'Aubenas

✓ **Licences et Prix des licences**

Le Comité de l'Ardèche n'augmente pas les licences cette saison.

✓ **Nouveaux tarifs arbitrage**

Article 2.3 :
 Les prix des vacations arbitres :
 90€ la journée
 60€ la 1/2 journée
 150€ un jour et demi
 180€ 2 journées

✓ **Location minibus**

Très peu, trop peu de location.

Il nous coûte un peu au niveau de l'entretien, de l'assurance, contrôle technique...

Mise à disposition 4 jours (du vendredi au lundi).

Si journée supplémentaire : 5€ par journée

Nouveau barème :

De 1 à 300 kms : 100€

De 301 à 600 kms : 150€

De 601 et plus : 200€

Caution : 1500€

✓ **Bilan Journée des dirigeants**

Dimanche 13 juillet à Guilhaud Granges

9h : café

9h30 début des parties

3 parties

Participation de 10€ par personne

16 quadrettes prévues, 10 équipes participantes

- Secteur Annonay 3 équipes
- Secteur Aubenas 2 équipes → 1
- Secteur Joyeuse 2 équipes → 1
- Secteur Lamastre 2 équipes → 2
- Secteur Le Teil 2 équipes → 0
- Secteur Privas 2 équipes → 1
- Secteur Tournon 2 équipes → 1
- CBD07 1 équipe

Journée de solidarité : Les bénéfices peuvent servir à aider un bouliste qui pourrait avoir une catastrophe (exemple des maisons détruites par les inondations à Limony)

Prochaine étape à Ruoms en 2026 (date à définir)

✓ **Congrès (rappel)**

Samedi 22 novembre à Fabras

✓ **Questions diverses :**

Intervention Sandra et Karine (secrétariat) :

- Les fiches de demande de licence nous arrivent incomplètes (Mail, N° de téléphone, voir les adresses !!!)
Nous ne pouvons pas créer et éditer des licences sans les coordonnées complètes des joueurs (euses)
- Pour toute nouvelle demande de licences, bien faire un envoi groupé une fois par semaine au plus tard le mardi (présence de Karine le mercredi au Comité)
- Les mutations arrivent trop tardivement au Comité (après la date butoir du 31 août)
- Calendrier
Je n'accepterai plus les documents autres que celui fourni par Karine (nouvelle trame).
Pour rappel, 4 vérifications ont été demandées aux présidents de secteur et pourtant quelques oublis ou erreurs nous ont été signalées par les AS.
- St Marcel d'Ardèche : 1 licence au 3 septembre, AS pas viable !
- Secteur du Teil : bureau ! (déjà 1 saison non conforme)
- Réouverture de l'école boules de Talencieux (mardi 2 septembre 12 jeunes étaient présents).
Claudine Peyrouse va faire une démarche auprès d'AURA pour essayer d'avoir du matériel.
- Demandes de médailles et diplômes pour le congrès. Faire les demandes rapidement. Le formulaire va être mis à jour.
- Un licencié loisirs qui souhaite aller dans une autre société pour une licence loisirs ou pour une licence compétition doit muter.
- Nouvelles demandes de licences et nouvel imprimé en décembre 2025. Une demande de Claudine a été faite à la Fédération pour simplifier le formulaire de demande de licence.
- Question de V. Peysson : Si le club sportif de GG fait intervenir un Conseiller Technique Fédéral, est-ce que le Comité participerait financièrement ?
Réponse : Non, chaque club est censé avoir un entraîneur.

- Un joueur de plus de 75 ans qui se qualifie au championnat de France peut-il rester en 4^{ème} division ?
Réponse : Article 2 – Classification
Les joueurs classés 3^{ème} division et de plus de 75 ans, pourront choisir la rétrogradation en 4^{ème} division sans restriction.
- Démission de Laurence Ducolombier de la Commission féminine et du Comité Directeur.
- Des problèmes d'impression ont été constatés sur le calendrier départemental. Il va être ré-imprimé et sera distribué ultérieurement.

✓ **Rappel des statuts**

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 7 – L' A.S.B. _____ est administrée par un **COMITÉ DIRECTEUR** composé de (*fixer le nombre de membres*) membres élus au scrutin secret pluri nominal pour quatre ans par l'Assemblée Générale.

Sont déclarés élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans la limite du nombre de sièges à pourvoir. En cas d'égalité du nombre de voix, les candidats sont départagés par un 2^{ème} tour du scrutin. En cas de nouvelle égalité à l'issue de ce second tour le (ou les) candidat le plus jeune est déclaré élu.

Est électeur, tout membre actif, âgé de 16 ans au moins au jour de l'élection, licencié à l'A.S.B. depuis plus de 6 mois, et à jour de ses cotisations.

Le titulaire d'un Pass Fédéral n'est pas un électeur et ne participe pas au vote

Est éligible au Comité Directeur toute personne titulaire de la licence « compétition » fédérale au millésime de l'année délivrée au titre de l'A.S.B., âgée de 16 ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations.

Les titulaires de la licence loisir pourront être représentés par une seule personne au sein du Comité Directeur.

✓ **Pour 2026, les dates et lieux des championnats de France sont les suivants
(en attente de validation officielle et visites des lieux par les membres de la Fédération) :**

28 et 29 mars	Clubs adultes	Saint-Chamond
11 et 12 avril	France Tirs	Nyons
25 et 26 avril	Combiné Jeunes	Montauban
27 et 28 juin	Para Sport Boules	Rieumes
4 et 5 juillet	Doubles	Pineuilh
17 au 19 juillet	Quadrettes/Triples	Chalamont
29 et 30 août	Simple (à définir)	
5 et 6 septembre	Doubles mixtes	Brives-Charensac
11 au 13 septembre	Vétérans / AS 3&4	Brive-la-Gaillarde